

La nature en ville : comment accélérer la dynamique ?

Déclaration du groupe de la Mutualité

Réconcilier la nature et la ville dans la lutte contre le réchauffement climatique, l'érosion de la biodiversité est un défi majeur y compris pour répondre à leurs conséquences sociales et sanitaires.

Les impacts de la nature sur la santé ne sont plus à démontrer : en effet, de nombreuses études scientifiques objectivent, par exemple, les conséquences négatives sur notre santé de l'absence d'espaces verts.

En 2012, l'Institut de veille sanitaire estimait que la pollution atmosphérique urbaine, étudiée dans 25 villes européennes, était responsable chaque année de 19.000 décès prématurés. Nous pourrions aussi évoquer les allergies respiratoires, dont plus de 20 % de la population serait atteinte ... même si certaines ont des origines naturelles!

L'amélioration de la qualité de l'air et plus généralement du bien-vivre en ville reste un enjeu essentiel pour la santé des habitants et des habitantes. La renaturation des villes est l'une des stratégies pour y parvenir.

Mais, l'amélioration de la qualité environnementale relève aussi de la justice sociale. En effet, les inégalités environnementales se nourrissent des inégalités sociales et les populations les plus défavorisées sont les plus exposées aux activités polluantes ou porteuses de risques sanitaires.

La promotion de la nature en ville est spontanément ressentie par chacun comme positive, mais pour favoriser la sensibilisation des différents publics, renforcer leur adhésion, l'évaluation des effets de la nature doit être développée et nourrir le débat public afin de dépasser les a priori et inscrire l'engagement de tous les acteurs dans la durée.

De récentes études dressent un constat inquiétant : 4 enfants sur dix ne joueraient jamais dehors pendant la semaine : pourtant l'absence d'activités extérieures contribue au surpoids, au stress et à la dépression, et à l'inverse leur exercice favorise le développement des aptitudes sociales et le travail en équipe. Ce que l'on nomme désormais le « trouble déficitaire de la nature » a des conséquences sur notre bien-être.

Ces différents constats montrent que les défis à relever sont nombreux et qu'ils sont autant économiques et sociaux qu'environnementaux pour reprendre les qualificatifs encore associés à notre Conseil. C'est pourquoi il est essentiel que le projet d'avis identifie les leviers d'actions, à l'échelon individuel comme au niveau collectif, pour réduire les risques liés à l'environnement urbain, dans lequel 75 % d'entre nous vivront d'ici 2050.

Certaines villes ont déjà pris la mesure de l'enjeu : la ville de Nantes a ainsi créé un « Conseil de la nature en ville » dont l'objectif est d'être un espace de conseils, d'observations et d'échange ; ou la ville de Montreuil en Seine Saint Denis qui vient de mettre en place le dispositif « Montreuil est notre jardin », un projet notamment de réappropriation par les habitants des espaces publics délaissés.

« Accueillir la nature en ville » c'est lutter contre le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité, mais c'est aussi agir contre la sédentarité croissante de la population ce qui rejoint de nombreux programmes de promotion de la santé par le développement de l'activité physique ou la lutte contre la pollution intérieure des logements portés par la mutualité et de nombreux autres acteurs associatifs notamment.

Ce projet d'avis permet de remettre en perspective de nombreuses actions existantes, de leur donner une cohérence et de favoriser la mobilisation d'acteurs autour d'un projet commun. Le groupe de la mutualité soutient cet objectif transversal et a voté l'avis.